Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260605-D20260506SUBV-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 26 mai deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

Etaient présents : BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés : BELLEC Valérie donne procuration à Ivan IGNACIO

Absents : LE LAY Marion

Secrétaire de séance : Francoise LEFEBVRE

2. Attributions des subventions 2026

Considérant les dossiers de demandes de subventions formulées par les associations pour l'année 2026,

SUBVENTIONS 2026			
Associations henvicoises	**Subvention 2025**	**Demande 2026**	**Proposition 2026**
Club Roz Nevez	200	200	200
Bibliothèque	2 380 *	2€/hbt	2380
Atelier d'écriture Drôles d'oiseaux à 1 plume	200	200	200
Association des retraités	450	500	500
Association de sauvegarde Ancienne Église	100	100	100
Chorale Mélodissimo	400	400	400
Association Constructeurs de Karriguels (ACKH)	400	400	400
L'Amer	300	300	300
Comité de Jumelage HENVIC-STARCROSS	300	500	500
Amicale Laïque	500	700	700
APEL	500	800	800
Amis de la Chapelle Sainte Marguerite	220	500	0
Henvic Anim'	300	600	600
Amicale des chasseurs	300	300	300
Club de gym	300	300	300

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260605-D20260506SUBV-DE

ESCH	2500	2500	1085
Anciens combattants	150	300	150
Sous-TOTAL	9 500	10 330	8 915

Autres Associations	**Subvention 2025**	**Subvention 2026**
RASED (1 euro par élève) / 60 élèves	55	60
IFAC Brest 50€/élève : 2 élèves	200	100
Son ar Mein (Petit Festival)	100	100
Ar Redadeg	150	250
Sous-TOTAL	**505**	**510**

Le Maire propose au Conseil Municipal de valider le montant des subventions proposées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions faites.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Anne Lise JACQ.

Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le